INFORMATIONS OFFICIELLES

Municipalité de Villars-le-Terroir

Bulletin No 1 - Avril 2022

Edito

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons en ce début d'année 2022. La récente levée des mesures sanitaires liées au Covid et l'arrivée du printemps, nous permettront de nous retrouver toutes et tous afin de partager des moments de convivialité.

Dans ce premier numéro, vous trouverez quelques articles et informations utiles concernant notre village. Vous pourrez également consulter un calendrier des diverses manifestations organisées par les sociétés locales, la commune ainsi que l'école durant l'année 2022. Vous verrez qu'on y trouve non seulement les manifestations régulières et incontournables, mais également des nouveautés ainsi que la reprise de quelques rencontres auxquelles il avait fallu renoncer suite à l'arrivée de la pandémie.

Parmi les nouveautés, on note le duel sportif auquel notre commune participera durant le mois de mai avec deux après-midis d'activités prévus les 14 et 15. Le 21 juin, les enseignants et les élèves de l'école de Villars-le-Terroir nous concocteront un défilé à travers le village, agrémenté de chants et de diverses productions, qui se terminera au complexe communal où VisàVi et le FC Villars tiendront une buvette.

Les 3 et 4 décembre, notre village accueillera le Téléthon des Jeunesses de l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud, qui sera pour nous l'occasion de montrer notre solidarité avec les personnes et surtout les enfants souffrant de myopathie, de maladies musculaires ou génétiques. Du côté des reprises d'activités qui avaient dû être mises entre parenthèses durant près de deux ans, il sera question de reconduire, en septembre, le repas des aînés ainsi que l'accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la Russie vient de déclencher les hostilités en Ukraine. Bien que notre journal soit à vocation locale, au nom de la Municipalité et de vraisemblablement une grande majorité d'entre vous, nous tenons à exprimer notre soutien et sympathie à toutes les personnes dont la vie est chamboulée par ce conflit.

Pour la Municipalité, Céline Schmid

Portrait de Villardier Roger Pittet

Vous l'avez peut-être déjà croisé sur son vélo dans les rues du village. Roger Pittet a bien d'autres passions que celle de la petite reine !

Il est entre autre l'auteur de deux récents ouvrages publiés sur l'histoire du village et de ses habitants. Le premier tome « Villars-le-Terroir. Histoire de la commune » est paru en 2020 et le second tome « Villars-le-Terroir. Les gens et la vie du village » en 2021.

Depuis quand avez-vous commencé la récolte d'informations et de photos sur le village et pourquoi ?

J'ai commencé la récolte d'informations en 1990 avec Messieurs Sylvain Pittet et Michel Pittet aux Archives cantonales. Ensuite, comme je connais le passé de chaque maison et de chaque famille, j'ai récolté environ 1000 photos avec l'aide de Messieurs Bernard Longchamp et Jacques Straesslé.

Grâce à tous ces témoignages par la parole et les images, 10 expositions se sont succédées à la salle polyvalente. Et pourquoi ? Tout simplement pour inciter les Villardiers à mieux connaître leurs racines ou se relier à la mémoire de leur village.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail de fouille et de recherche ?

J'aime le contact avec les gens, **mon village me tient à coeur**. Redécouvrir ses dernières fermes, ses quartiers, ses saisons, ses valeurs et suivre le fil de son évolution d'une génération à l'autre.

Avez-vous d'autres projets pour l'avenir ?

Oui bien sûr, je suis encore jeune! **Le musée du quincaillier,** image de ma profession, peut encore être amélioré, tâche à laquelle je souhaite me consacrer. Et peut-être aussi organiser des démonstrations d'aiguisage avec mes quatre meules à eau ou des concours d'outillage, entre mes petits tours à vélo.

Quelque chose à ajouter ?

Oui! Quand on demande au rémouleur si ce qu'il fait n'est pas un peu **passé de mode,** il répond : "**Je suis un gardien du patrimoine**". Il m'est difficile de me séparer des objets anciens. J'ai un pied dans **le passé** et un dans **le présent!**

Si vous souhaitez acquérir l'un ou l'autre des ouvrages, prenez contact avec Roger Pittet qui remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont déjà franchi le pas.■

Chemin de la Chavanne 2 - 1040 Villars-le-Terroir -
tél. 021 881 12 09 – rogercharles.pittet@gmail.com

Défilé de l'été par les classes du collège de Villars-le-Terroir

le mardi 21 juin de 17h à 18h30

Afin de marquer l'arrivée de l'été et de partager un moment convivial, les classes du collège s'unissent pour organiser une fête.

Celle-ci se déroulera sous la forme d'un défilé dans les rues de Villars-le-Terroir, ponctué de chants, de chorégraphies et de productions musicales tout au long du parcours.

Les parents, la famille, les amis et les habitants des communes sont conviés à y participer.■

Pour l'établissement scolaire
Sylvie Panès, enseignante 5P

Nouvelle collaboratrice

Je me présente, je m'appelle Catherine Singy, mariée et maman d'une petite fille de 7 ans.

Je suis heureuse de prendre part à la vie du village en prenant soin de notre patrimoine, ceci en intégrant l'équipe de conciergerie de notre belle église.

La Municipalité lui souhaite la bienvenue.■

On va bouger durant le mois de mai

La commune de Villars-le-Terroir est inscrite au duel intercommunal suisse.bouge. Il s'agit du plus grand programme national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population, dont la création remonte à 2005. En 2022, près de 300 communes suisses participent à ce duel, dont celles toutes proches de Vuarrens, St-Barthélemy et Bercher.

La manifestation a lieu du 1er au 31 mai 2022. Durant cette période chacune et chacun peut accumuler des minutes de mouvement pour la commune de son choix et ainsi l'aider à remporter le titre de "commune de Suisse qui bouge le plus". Chaque minute passée à bouger peut être comptabilisée : cours de danse, natation, marche, course à pied, trajet à vélo pour se rendre à l'école ou au travail, pédibus, heures de fitness, yoga dans son jardin, entraînements sportifs, matchs de football ou tennis, parcours de golf, pétanque, etc. Pas besoin d'être habitant du village pour emmagasiner des minutes d'activité pour celui-ci. Un habitant d'Echallens pourrait choisir de bouger pour Villars-le-Terroir 😉

Dans le duel, les 300 communes sont réparties en quatre catégories selon leur nombre d'habitants. Lorsque la manifestation se terminera à fin mai, les trois communes avec le plus grand nombre de minutes au compteur seront couronnées et recevront un montant en espèces à investir dans un projet sportif communal.

Afin d'inciter les habitants à bouger et engranger des minutes, la commune de Villars-le-Terroir et les sociétés locales vont organiser deux demi-journées d'activités :

Samedi 14 mai après-midi :
marche et/ou parcours en vélo

Dimanche 15 mai après-midi :
cours de gym, cours de zumba, activité football, slakline, etc.

La manifestation s'adresse à vous tous, quel que soit votre âge, que vous soyez sportifs ou non ! Ce qui importe c'est de bouger avec plaisir, sans pression de la performance sportive et accumuler des minutes de mouvement.

Comment faire ?

Téléchargez l'app gratuite à l'aide du QR Code ci-dessous ou depuis le site www.duelintercommunalcoop.ch.

- Installez l'app sur votre téléphone portable et inscrivez-vous.
- Sélectionnez la commune suisse que vous souhaitez soutenir.
- Grâce à la fonction chrono de l'app, enregistrez vos minutes d'activités sportives accomplies durant le mois de mai!
- L'app sera activée du 1er au 31 mai 2022.

Population de Villars-le-Terroir

Evolution du nombre d'habitants

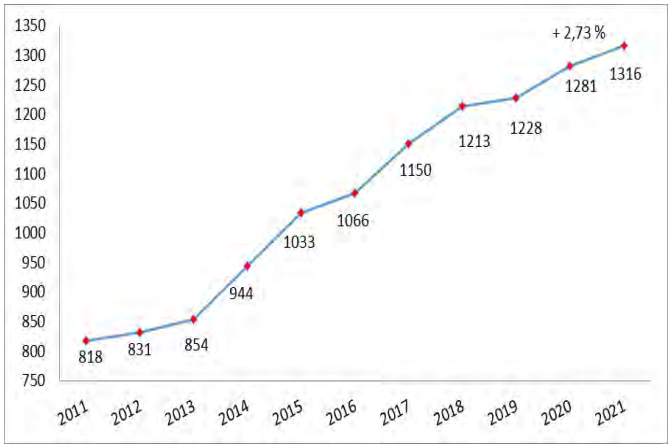

Population selon l'âge à fin 2021

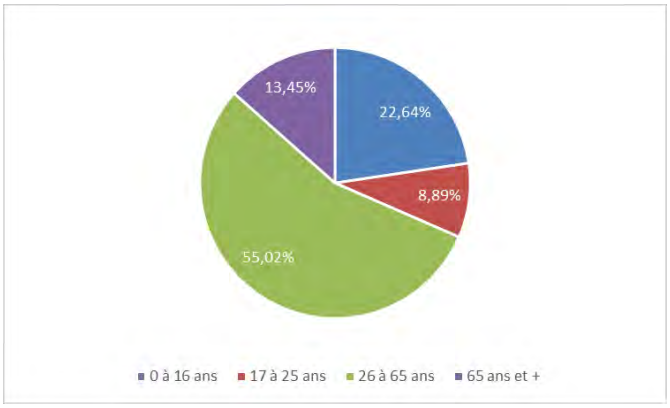

Une association d'action sociale dans votre région : l'ARASPE

A un moment donné de votre vie, vous aurez peut-être besoin d'une allocation de sécurité sociale. Comment savoir quel est votre droit et à quelles prestations (aide sociale et/ou assurances sociales) pouvez-vous prétendre ? Les professionnel·le·s de l'ARASPE sont à votre disposition pour répondre à vos questions, vous soutenir dans vos démarches et analyser vos droits.

L'ARASPE est une association régionale intercommunale qui offre des prestations d'aides financières et d'assurances sociales, de l'appui social (conseil personnalisé et orientation) et administratif (gestion des papiers administratifs). Deux bureaux sont à votre disposition le Centre social régional (CSR) et l'agence d'assurances sociales (AAS).

Si vous êtes sans revenu ou que vos revenus sont insuffisants, vous pouvez bénéficier, à certaines conditions, d'une aide financière, appelée Revenu d'insertion (RI), afin de subvenir à vos besoins, de payer votre loyer et les factures courantes. Le Centre social régional (CSR) est compétent pour l'octroi du RI. Il offre également un soutien adapté et offre une large palette de mesures d'insertion adaptées à votre situation.

L'agence d'assurances sociales (AAS) est, quant à elle, à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans les démarches pour obtenir des prestations d'assurances sociales notamment une rente de retraite AVS, de veuvage, d'orphelin, un subside à l'assurance-maladie, les prestations complémentaires AVS/AI, les prestations familiales (allocations familiales, avance sur les pensions alimentaires, prestation complémentaire pour familles, allocation de maternité) ou encore la rente-pont dans l'attente d'une rente AVS.

Notre expérience nous montre qu'il n'est pas rare que des citoyen·ne·s pensent ne pas avoir droit à une prestation alors qu'au contraire, ils pourraient y prétendre.

Saviez-vous que :

- Vous pouvez venir au CSR, si vous êtes un·e jeune sans formation entre 18-25 ans ; si vous êtes propriétaire immobilier mais sans revenu ; si vous êtes en fin de droit chômage ?
- Vous pourriez bénéficier d'un subside maladie (complet ou partiel) même en ayant un salaire ? Ou encore que vous pourriez bénéficier des prestations complémentaires à une rente AVS/AI étant propriétaire d'un logement ?
- Vous pourriez bénéficier de prestations ponctuelles pour famille si vous avez une famille et faites face à une facture qui pose problème dans votre budget ; si vous êtes au chômage et vous ne pouvez pas toucher l'allocation de naissance prévue par les allocations familiales pour votre nouveau-né ?

N'hésitez pas à vous rendre dans les bureaux de l'ARASPE, les professionnel·le·s qui y travaillent répondront à toutes vos questions sans jugement et respectant la confidentialité. Vous pouvez également transmettre cette information à votre entourage qui pourrait en avoir besoin.

Informations pratiques

Plusieurs guichets sont à votre disposition en fonction de votre domicile. Pour trouver le guichet régional le plus proche, consulter notre site www.araspe.ch. Plusieurs informations y sont présentes.

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone :

CSR à Echallens : 021 622 75 55
AAS à Echallens : 021 622 75 50

ARASPE
PRILLY – ECHALLENS

FantaiZies à Villars-le-Terroir dès le mois d'avril

Notre village va prochainement accueillir, sur le site du complexe communal, une nouvelle activité dédiée aux enfants de 4 à 11 ans. Dès le mois d'avril, Madame Katia Ruegger va proposer des ateliers créatifs, des cours de théâtre, des animations pour les anniversaires ainsi que des contes.

O'fantaiZies – Katia Ruegger –
079 333 95 74 – www.ofantaizies.ch

Le Conseil communal s'est réuni en date du 13 décembre 2021 pour la dernière séance de l'année.

Le conseil a débuté par le dépôt d'un postulat émanant de la commission de gestion et finance. Ce dernier portait sur une demande de priorisation des futurs investissements de la commune en relation avec le préavis no 7 porté à l'ordre du jour concernant le plafond d'endettement et de cautionnement. Madame Céline Schmid, municipale des finances, a apporté des précisions concernant cette demande et après cette présentation claire de la vision de notre Municipalité sur les prochains défis à réaliser dans notre commune, la commission de gestion et finance a retiré son postulat. Bien entendu, ces divers investissements listés par année et cette priorisation dépendra de deux éléments, à savoir des divers travaux obligatoires qui devront être faits et le financement de ces dits travaux. Il s'agit donc là d'une liste de souhaits émis par notre Municipalité et qui seront soumis, au préalable, au conseil.

Avant les préavis municipaux à l'ordre du jour, la Municipalité est revenue sur le Plan d'Affectation Communal (PACOM) qui est sans doute l'un des plus gros dossiers de ces prochains mois. Pour ce faire, elle a mandaté le bureau du conseil communal afin de nommer une commission ad'hoc pour traiter ce dossier de la manière la plus efficiente possible. La commission a donc été créée et elle s'est déjà réunie plusieurs fois pour avancer sur ce dossier. Il en ressort que la marge de manœuvre pour notre commune est limitée, le canton ayant de toute manière le dernier mot. Ceci fera l'objet d'un prochain compte rendu.

Le conseil est ensuite passé au vote du préavis municipal 06/2021 – Budget 2022. Après lecture du rapport de la commission de gestion et finance qui résume une planification prudente, la Municipalité présente un budget avec une perte de Fr. 216'357.--. Le résultat reste difficile à prévoir contenu des incertitudes liées à l'évolution sanitaire. Cependant des entrées peuvent avoir été sous-estimées permettant un certain optimisme. Le budget est passé en revue et apporte peu de remarques. Il est toujours difficile de se prononcer, mais on peut relever une hausse toujours constante au niveau de la sécurité sociale et de l'instruction publique via l'Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens (ASIRE). De même, la péréquation est toujours difficile à maitriser pour nos communes. Le préavis est accepté à l'unanimité du conseil.

Le conseil passe ensuite au préavis lié au plafond d'endettement et au plafond de cautionnement pour la législature 2021-2026. Après lecture du rapport de la commission de gestion et finance, ce préavis est accepté à l'unanimité. La commission, par sa demande de postulat mentionnée plus haut, a tenu à ce que la Municipalité garde une extrême prudence au niveau des investissements, en priorisant les objets les plus importants, ainsi qu'aux cautionnements.

Le dernier préavis porte sur une demande de crédit et de validation des travaux d'aménagement de la route cantonale RC 401 (Grange-à-Janin). Ce point aurait dû être traité antérieurement, mais pour diverses raisons et par souci de transparence la Municipalité l'a porté à l'ordre du jour de cette séance. Un amendement est déposé par la commission de gestion et finance concernant ce préavis au sujet d'honoraires datant de plus de 10 ans réclamés par une entreprise privée. Après plusieurs minutes d'explications entre la Municipalité et le conseil, l'amendement est voté et accepté. Celui-ci laisse à la Municipalité les moyens de payer les factures des travaux effectués et lui demande de revoir les émoluments facturés par cette société, afin de réduire ceux-ci au vu de la tournure de ce dossier. Le préavis est donc accepté tel qu'amendé par 27 voix et 1 voix contre.

La séance touche à sa fin. Etant donné la situation sanitaire, il n'y a pas de verrée de fin d'année. La Municipalité ainsi que les membres du conseil sont remerciés pour ces 6 premiers mois de travail.

Je vous invite à aller sur le site de notre commune pour tout renseignement complémentaire ou de contacter le bureau du conseil.

Prochaine séance le 20 juin 2022.

Steeve Devolz, Président du Conseil Communal

Séances du Conseil communal

Pour 2022

20 juin - 10 octobre - 12 décembre

Les séances se déroulent au « RESTO »,
elles sont ouvertes au public

La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour
1322 habitants

VisàVi
Une association pour bien vivre ensemble à Villars-le-Terroir

Avec l'arrivée du printemps et la fin tant attendue des mesures sanitaires, il est temps de se laisser porter par un vent d'optimisme (mesuré) et penser aux prochaines échéances qui nous permettront de passer des moments sympa. Dans ce contexte, voici les prochains rendez-vous pour réapprendre à vivre ensemble, dans le plus grand respect des diverses sensibilités que ce changement relationnel abrupt est susceptible de provoquer chez chacun-e d'entre nous.

Mardi 22 mars 2022: le **groupe de lecture** a vu le jour pour sa première édition. Il donne l'occasion de se réunir autour des livres pour présenter un ouvrage, découvrir un auteur ou simplement écouter et chercher l'inspiration pour une prochaine lecture. Cette réunion pourrait se faire tous les 2 mois, les dates se trouveront sur le site de la commune. Vous pouvez également contacter Mmes Dominique Chabloz - Tél. 078 845 51 32 - chabloz.d@bluewin.ch ou Dominique Bielser - Tél. 079 750 52 40 - dominique.bielser@gmail.com

Jeudi 31 mars 2022: comme chaque dernier jeudi de chaque mois dès 19h00 : **soirée jeux**. Pour les passionné-e-s de jeux en tout genre (de cartes, de société, de stratégie, de culture générale, etc.), dans la salle du Resto, vous pouvez venir, seul-e- ou accompagné-e, avec / sans jeux de société et passer un moment avec les personnes présentes.

Mercredi 13 avril 2022: *au Resto à 19h30:* notre **Assemblée Générale** permettra de faire un point de situation sur l'exercice écoulé et les projets à venir, une collation sera organisée à l'issue de cet événement dont vous trouvez l'ordre du jour sur le lien VisàVi se trouvant sur le site de la commune ainsi que dans les vitrines d'information à la déchèterie et la commune. Cette séance sera aussi l'occasion de parler de notre fonctionnement, basé sur une dynamique d'intérêt public et sans but lucratif, et de s'ouvrir à toutes les bonnes volontés qui souhaitent apporter à notre village leur énergie positive !

Mai 2022: comme déjà évoqué précédemment, VisàVi, participe avec les autres sociétés locales du village et sous l'égide de la Municipalité, au « **Duel intercommunal Coop de suisse.bouge** » qui est le plus grand programme national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population. Une information plus précise sera prochainement communiquée à ce sujet, mais préparez-vous à bouger durant ce joli mois de mai (www.duelintercommunalcoop.ch).

Dimanche 12 juin 2022: Nouvelle édition de l**a Fête des voisins** permettra de prendre le temps d'échanger avec celles et ceux que l'on connait déjà ou faire de nouvelles connaissances.

Mardi 21 juin 2022: **Fête des écoles** dans le complexe scolaire, avec des jeux pour les petits et un bar pour étancher les grandes soifs.

En se réjouissant de vous croiser à l'occasion de l'une ou l'autre de ces manifestations, le comité de VisàVi vous adresse ses amicales salutations. A bientôt !

VisàVi

C'EST LA VIE...

La commune a le plaisir de souhaiter la bienvenue à 5 enfants qui sont nés entre le 20 novembre 2021 et le 15 mars 2022 et de féliciter les heureux parents.

Si vous souhaitez publier des événements dans cette rubrique (naissance, mariage, décès), contactez la rédaction.

office.population@villars-le-terroir.ch.

Tendances sécuritaires de Villars-le-Terroir en 2021

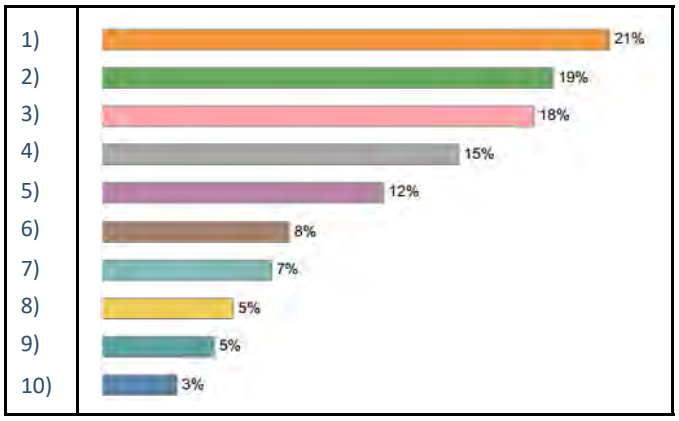

1) CIRC, circulation (accident – fuite – ivresse – constats à l'amiable – stationnement)
2) Incivilités
3) Police proximité
4) Autres infractions (loi sur les étrangers – véhicules suspects)
5) Personnes / objets / lieux
6) Violences
7) Environnements / animaux
8) Informations
9) Vols (y.c. dans véhicule)
10) Actions / mesures de police

Dans tous les cas la Police préfère être renseignée rapidement en cas de soucis, afin de trouver une solution en amont et ne pas laisser une situation s'envenimer. Le 117 (urgence) est un organe qui « ne dort jamais », les gens sont invités à appeler la centrale en cas de doutes ou de questions.

Réseau d'eau

Depuis le mois d'août 2020, notre réseau d'eau est à nouveau alimenté par les sources de l'Association Intercommunale d'Amenée d'Eau d'Echallens et environs (AIAE). En effet, les problèmes liés au chlorothalonil nous avaient contraints à nous fournir à EauService Lausanne pendant une période, ce qui avait eu pour incidence la modification de la dureté de l'eau.

Notre approvisionnement se compose de 55% des sources de l'AIAE, 30% sont achetés à l'AIEHJ (Association Intercommunale du Haut-Jorat) et 15% à EauService Lausanne via la source de Thierrens.

Concernant la problématique du chlorothalonil, il existe un arrêt du Tribunal fédéral relatif à la classification de certaines valeurs de métabolites (pertinents ou non pertinents). Des essais de traitement des eaux par charbon actif sont en cours ou en étude par différentes associations régionales. Ce procédé permettrait de canaliser les teneurs de chlorothalonil et/ou d'autres substances telles que celles liées à la prise de médicaments, par exemple.

Monsieur Sylvain Juriens, vice-syndic et municipal, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Sylvain Juriens

INFORMATION AUX PROPRIÉTAIRES

Relevé d'eau - Nouveauté 2022

Nouvelle procédure :

- En juin, facturation d'un acompte unique.
- En novembre, carte de relevé reçue par chaque propriétaire à compléter et à retourner au greffe - délai au 10 décembre.
- Facture finale établie sur la base de ce relevé et comprenant la déduction de l'acompte.

Le greffe se tient à disposition pour tout complément d'information.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Avril

Mer. 13	Assemblée générale de VisàVi au Resto
Ven. 15	Soupe de Carême au Resto
Sam. 16	Ramassage des déchets dans le village organisé par la Jeunesse
Ven. 29 et sam. 30	Tour Motorex organisé par la Jeunesse à la grande salle

Mai

Sam. 14	Après-midi marche dans le village organisé par les sociétés locales et la commune
Dim. 15	Après-midi sportif au complexe communal organisé par les sociétés locales et la commune

Juin

Sam. 11	Soirée tartare organisée par le FC Villars à la grande salle
Dim. 12	Fête des voisins organisée par VisàVi au complexe communal
Lun. 20	Séance du Conseil Communal au Resto
Mar. 21	Défilé de l'été par les classes du collège de Villars-le-Terroir : cortège dans le village, buvette au complexe communal

Juillet

Dim. 31	Fête nationale organisée par la Jeunesse sur la place de l'église

Septembre

Sam. 3	Grillades organisées par VisàVi au refuge
Mer. 7	Journée des aînés organisée par la commune au Resto
Ven. 23	Soirée des nouveaux citoyens et des nouveaux habitants organisée par la commune au Resto

Octobre

Ven. 7 et sam. 8	Soirées annuelles des accordéonistes du Bouvreuil à la grande salle
Lun. 10	Séance du Conseil Communal au Resto
Ven. 28	Soirée fondue organisée par la Jeunesse à la grande salle
Sam. 29	Soirée SUZE organisée par la Jeunesse à la grande salle
Dim. 30	Fête d'Halloween organisée par VisàVi au Resto

Novembre

Sam. 19	Soirée saucisse aux choux organisée par le FC Villars à la grande salle

Décembre

Ven. 2 et sam. 3	Téléthon des Jeunesses de l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud au complexe communal
Jeu. 1er au sam. 24	Fenêtres de l'Avent organisées par VisàVi et les habitants du village
Lun. 12	Séance du Conseil Communal au Resto
Sam. 31	Soirée du Nouvel-An organisée par le FC Villars à la grande salle

Pour être informé en continu, rendez-vous sur

www.villars-le-terroir.ch